

Simplification : changeons d'échelle !

Publié le 17 septembre 2026

Depuis 2023, le Medef a fait de la simplification une priorité. Nous l'avons fait en partant du terrain, des difficultés rencontrées chaque jour par nos 240 000 entreprises, et d'une conviction simple : on ne peut pas vouloir davantage d'investissement, d'innovation et de réindustrialisation tout en laissant s'agglutiner des procédures qui ralentissent les projets et fragilisent notre compétitivité.

Notre mobilisation sans relâche en faveur de la simplification a d'ores et déjà commencé à porter ses fruits. La loi de simplification de la vie économique, le renforcement du rôle des préfets, l'accélération de certains projets industriels ou encore la création du test entreprises reprennent plusieurs propositions que nous avons portées.

Mais le compte n'y est pas encore. Loin de là. Pour trop d'entreprises, le parcours reste long, fragmenté et imprévisible : multiplicité des interlocuteurs, demandes répétées d'informations de la part de l'administration, délais incertains, interprétations différentes selon les administrations. Et trop souvent encore, les dispositifs qui permettent d'accélérer les projets stratégiques restent l'exception, quand ils devraient devenir la règle.

Parce que nos concurrents internationaux ne nous font aucun cadeau, parce que le statu quo est une promesse de déclassement, il est temps d'accélérer.

Sécuriser les projets dans la durée, généraliser un interlocuteur unique, appliquer enfin pleinement le principe « dites-le-nous une fois », donner encore davantage de capacité d'action aux préfets, territorialiser l'application des règles et faire de la qualité de la norme un véritable enjeu de compétitivité : nous avons les moyens – détaillés dans cette note – de simplifier rapidement la vie de celles et ceux qui font avancer notre pays, les entrepreneurs de France !

À la veille de l'élection présidentielle, il faut maintenant franchir le mur du son. Et c'est tout le sens de ce travail : tirer les enseignements des avancées obtenues, identifier sans détour ce qui continue de bloquer sur le terrain grâce aux témoignages de nos adhérents – vos témoignages –, et mettre sur la table des solutions opérationnelles, clefs en main, pour le prochain quinquennat.

Il n'est pas ici question d'ajouter un catalogue de mesures de simplification à toutes celles qui existent déjà, mais au contraire de fixer une méthode et des priorités : réduire réellement les délais, rendre les parcours administratifs prévisibles, mieux coordonner l'action publique et empêcher que de nouvelles normes ne recréent demain la complexité que nous cherchons à supprimer aujourd'hui.

Dans la perspective du débat présidentiel qui s'ouvre, la simplification doit être considérée pour ce qu'elle est : un véritable choix de politique économique. Le choix de la réussite.

Les candidats pourront multiplier les ambitions en matière d'industrie, d'innovation ou d'investissement ; leur crédibilité dépendra de leur capacité à créer les conditions permettant aux entreprises de les atteindre.

Le temps des intentions est derrière nous. Place à l'action !